Nations Unies A/65/907

Assemblée générale

Distr. générale
18 juillet 2011
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session
Point 69 a) de l'ordre du jour
Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale : renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies

Lettre datée du 8 juillet 2011, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 60/124 de l'Assemblée générale par laquelle celle-ci a établi le Groupe consultatif pour le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires qui est chargé de me conseiller sur l'utilisation et l'impact du Fonds. Conformément aux dispositions du paragraphe 21 de la résolution, j'ai le plaisir de transmettre ci-joint une note sur la réunion du Groupe consultatif tenue à Nairobi du 27 au 29 avril 2011 (voir annexe).

Comme indiqué sous forme résumée dans la note, le Groupe consultatif a constaté que les résultats et la gestion du Fonds ne cessaient de s'améliorer. Il a noté l'importance de l'évaluation quinquennale demandée par l'Assemblée générale et souligné qu'il convenait de disposer d'un rapport final faisant véritablement fond sur les données rassemblées par le biais d'études de pays et autres travaux de recherche. Il a en outre examiné les efforts déployés par le secrétariat du Fonds pour identifier d'éventuelles options concernant le mécanisme de prêt et prié le secrétariat de trouver des formules permettant de réduire l'excédent de ce mécanisme. Il a également demandé au secrétariat d'intégrer les recommandations et conclusions des études de pays dans le cadre de résultats et de responsabilisation et de faire rapport sur le coût de diffusion pour le Fonds d'annonces d'intérêt général qui ont la forme de documents imprimés et de vidéos.

11-41912 (F) 200711 200711

Merci de recycler

Annexe

Note du Secrétaire général sur la réunion du Groupe consultatif pour le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (27-29 avril 2011)

Recommandations et conclusions

1. Le Groupe consultatif pour le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires a été établi par l'Assemblée générale dans sa résolution 60/124 pour conseiller le Secrétaire général, par le biais de la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordonnatrice des secours d'urgence, sur l'utilisation et l'impact du Fonds. La première réunion du Groupe consultatif pour 2011 a eu lieu à Nairobi les 27 et 28 avril. Le 29 avril, le Groupe consultatif a effectué une mission sur le terrain dans le camp de réfugiés de Kakuma afin de constater par lui-même l'impact du financement apporté par le Fonds sur les urgences humanitaires au Kenya. Au total, 14 membres étaient présents à la réunion et 12 ont participé à la mission. La Présidente du Groupe consultatif, M[me] Yoka Brandt (Pays-Bas), a présidé la réunion.

2. La Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires a fait le point de l'utilisation et de la gestion du Fonds depuis la dernière réunion du Groupe consultatif, en novembre 2010. Elle a présenté les résultats d'un examen du mécanisme de prêt du Fonds et une analyse de la façon dont le Fonds était utilisé dans les situations de crise prolongée. Le Groupe a par ailleurs examiné les conclusions préliminaires de l'évaluation quinquennale du Fonds et les progrès réalisés concernant la mise en œuvre du cadre de résultats et de responsabilisation, débattu d'un certain nombre de questions et mené des débats approfondis avec les équipes de pays chargées de l'aide humanitaire en Somalie et au Kenya sur l'utilisation qu'elles faisaient du Fonds.

Gestion

3. Le Groupe consultatif a remercié la Coordonnatrice des secours d'urgence et le secrétariat du Fonds de gérer ce dernier de manière professionnelle et pris acte des activités menées pour améliorer la responsabilisation et la transparence tout en faisant en sorte de réaliser les objectifs du Fonds avec efficacité.

4. Lors de sa précédente réunion, en novembre 2010, le Groupe consultatif avait examiné le mécanisme de prêt du Fonds doté de 50 millions de dollars et de quelque 25 millions de dollars d'intérêts cumulés, soit 75 millions de dollars au total, et demandé au secrétariat du Fonds de faire le point de l'utilisation du mécanisme de prêt pour la prochaine réunion du Groupe. À l'issue de délibérations, le Groupe a recommandé de réduire la composante prêts, mais décidé qu'il convenait de poursuivre les analyses et les débats avant que cette recommandation puisse être mise en œuvre. Les conclusions pertinentes de l'évaluation quinquennale devraient notamment faire l'objet d'un examen. Le secrétariat fera le point sur le mécanisme de prêt, et notamment les formules permettant de réduire la taille du mécanisme de prêt, lors de la prochaine réunion du Groupe consultatif.

5. Le Groupe consultatif a noté que, même si le suivi de l'utilisation du Fonds et l'établissement de rapports à cet égard s'étaient bien améliorés, il était important

d'obtenir des données complémentaires concernant les bénéficiaires. Le Groupe a demandé que le secrétariat trouve moyen de mieux consigner ces données et en rendre compte, étant entendu que la procédure devait rester simple et s'appuyer sur les données recueillies par les organismes d'exécution des Nations Unies.

6. Le Groupe consultatif a également noté que les montants alloués au secteur alimentaire avaient diminué et prié le secrétariat de fournir des éléments d'analyse de la question.

7. Le secrétariat a présenté une analyse préliminaire de la vitesse à laquelle les dons du Fonds allaient des organismes des Nations Unies aux organisations non gouvernementales qui étaient leurs partenaires d'exécution. Le Groupe consultatif a demandé au secrétariat de poursuivre les recherches sur la question et de s'assurer qu'elle était dûment prise en compte dans les études nationales du cadre de résultats et de responsabilisation actuel.

8. Concernant la question des dépenses d'appui aux programmes, le Groupe consultatif a demandé au Contrôleur des Nations Unies de lui permettre de mieux comprendre l'utilisation par les Nations Unies de ces fonds qui ne relèvent pas des fonds alloués pour couvrir les dépenses du secrétariat.

Évaluation quinquennale

9. Le Groupe consultatif a examiné le projet de rapport initial sur l'évaluation quinquennale du Fonds central et a reçu un exposé sur l'état d'avancement de l'évaluation établi par le chef de l'équipe d'évaluation. Il a estimé que l'évaluation quinquennale prescrite par l'Assemblée générale était importante pour les donateurs et pour la gestion future du Fonds. Le Groupe a souligné qu'il importait que le rapport final soit bien fondé sur les données recueillies dans le cadre des études de pays et d'autres recherches. Il faudrait, à cet égard, que les résultats du Fonds soient mesurés par rapport aux objectifs qui lui ont été fixés initialement. Dans leurs observations, les membres du Groupe consultatif ont également donné des avis sur la structure du rapport et la présentation générale des conclusions. Le Groupe a demandé à être informé de l'état d'avancement du rapport, et entend examiner le prochain projet de rapport, qui devrait être prêt à la mi-mai 2011, et formuler des observations à ce sujet.

Résultats et responsabilisation

10. Le Groupe consultatif s'est félicité des conclusions et recommandations des examens indépendants de la valeur ajoutée des opérations du Fonds en Mauritanie, à Sri Lanka et au Tchad. Il a conclu que les examens de ces pays donnaient des informations utiles au sujet de l'incidence du Fonds sur le terrain. Le Groupe a demandé que, dans la matrice de réponses de l'administration à l'évaluation quinquennale, il soit tenu compte des recommandations pertinentes figurant dans les examens de pays.

11. Le Groupe consultatif a pris note des principales conclusions des examens effectués à ce jour et attend avec intérêt de recevoir les quatre prochains examens de pays au cours des mois à venir. Il a demandé que les discussions sur certaines des conclusions soient poursuivies au cours de sa prochaine réunion. Il a décidé que la question des critères de détermination de ce que constituait l'importance vitale et celle du décaissement en temps opportun des ressources provenant des organismes

des Nations Unies au profit des organisations partenaires devraient rester inscrites à l'ordre du jour. S'agissant de la question du financement de la planification en prévision des catastrophes, le Groupe a décidé qu'il mènerait à ce sujet un débat théorique à sa prochaine réunion. En outre, la question serait réexaminée dans le cadre de l'évaluation quinquennale.

Entretiens avec les équipes de pays chargées des opérations humanitaires au Kenya et en Somalie

12. Le Groupe consultatif a accueilli avec satisfaction les exposés détaillés présentés par les équipes de pays chargées des opérations humanitaires au Kenya et en Somalie, qui ont donné une image approfondie des problèmes avec lesquels elles étaient aux prises et de la façon dont le Fonds les avait aidées à y faire face. Dans ces exposés, il a été indiqué que le Fonds avait utilement contribué à combler de graves déficits en matière de financement, à améliorer la coordination et à mobiliser davantage de ressources, tout en étant rapide, souple et prévisible. On y a également défini des domaines sujets à amélioration : accélération du décaissement des ressources; clarification des critères de détermination de ce que constitue l'importance vitale; plus grande souplesse pour le financement de la protection; prévisibilité accrue en ce qui concerne les situations d'urgence sous-financées; possibilités de financement de la planification en prévision des catastrophes et des activités de développement découlant naturellement des activités humanitaires. Le Groupe a noté que des recommandations concrètes sur ces questions devraient être formulées à l'occasion de l'évaluation quinquennale.

13. Le 29 avril, le Groupe consultatif s'est rendu dans les camps de réfugiés de Kakuma dans le nord du Kenya, accompagné du Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire, M. Aeneas Chuma, et d'autres membres de l'équipe des partenaires humanitaires au Kenya. Le Groupe a pu constater par lui-même l'impact des projets financés par le Fonds et s'entretenir avec des bénéficiaires, des agents de réalisation, des organisations non gouvernementales et des partenaires du Gouvernement kényan. Il a été convenu que cette visite sur le terrain donnait au Groupe une meilleure idée des activités financées par le Fonds, ce qui lui permettrait de mieux informer les membres des questions relatives à la gestion du Fonds.

14. Compte tenu de l'utilité des exposés présentés par les équipes de pays chargées des opérations humanitaires et de la visite sur le terrain, le Groupe consultatif a demandé que, chaque fois que faire se peut, ses futures réunions prévoient la participation de collègues du terrain associés à la mise en œuvre des projets financés par le Fonds. Il était bien conscient qu'en raison des coûts et de facteurs logistiques, la plupart des réunions devraient se tenir à New York ou à Genève. Il faudrait par conséquent que le secrétariat du Fonds explore les moyens d'assurer la participation des collègues du terrain.

Problèmes et perspectives en matière de mobilisation des ressources

15. À sa réunion de novembre 2010, le Groupe consultatif avait recommandé que le profil du Fonds soit relevé afin que celui-ci puisse mobiliser davantage de ressources. À l'issue de discussions plus approfondies au cours de cette même réunion, il avait demandé que le secrétariat du Fonds examine les coûts liés à la production et à la diffusion d'un nouveau message d'intérêt public similaire à ceux

qui avaient été diffusés à l'occasion des catastrophes humanitaires en Haïti et au Pakistan en 2010. Cette année-là, les donations privées que le Fonds avait obtenues avaient été multipliées par 10 grâce en partie à la réaction aux messages d'intérêt public. Le secrétariat fera rapport au Groupe en octobre 2011 sur le coût des supports publicitaires imprimés et des messages vidéo d'intérêt public.

Questions administratives

16. Au cours de la réunion d'avril 2011, les membres du Groupe consultatif ont nommé un nouveau Président, M. Michael Lindwall (Suède), et un nouveau Vice-Président, M. Silvano Langa (Mozambique). Le Groupe a exprimé ses remerciements à M^me^ Brandt pour la façon dont elle s'était acquittée de ses fonctions de Présidente au cours des deux dernières années, ainsi qu'aux autres membres dont le mandat venait à expiration. Il a noté qu'un certain nombre des membres sortants étaient des femmes et a demandé au Secrétaire général de veiller particulièrement à maintenir un bon équilibre des sexes au moment de nommer de nouveaux membres du Groupe.

17. Le Groupe consultatif a prié le secrétariat de continuer à utiliser le cadre d'évaluation des résultats et de responsabilisation et à assurer diligemment la gestion du Fonds, de façon opportune et efficace, tout en adhérant aux principes arrêtés de responsabilisation et de transparence. Par ailleurs, le secrétariat a été prié de présenter une mise à jour sur le mécanisme de prêts et les recommandations sur la façon de réduire le solde de ce mécanisme; d'améliorer les rapports sur le nombre des bénéficiaires; de faciliter l'examen, par le Groupe, de l'évaluation quinquennale et les observations de celui-ci à ce sujet; de donner suite aux recommandations et conclusions des examens de pays au titre du cadre d'évaluation des résultats et de responsabilisation; de déterminer de quelle manière les collègues du terrain participeraient aux futures réunions du Groupe consultatif; de faire rapport sur le coût de production de textes imprimés et de messages vidéo d'intérêt public pour le Fonds.

18. La prochaine réunion du Groupe consultatif aura lieu à New York en novembre 2011. Au cours de cette réunion, le Groupe discutera de l'évaluation quinquennale, des examens de pays effectués au titre du cadre d'évaluation des résultats et de responsabilisation, du mécanisme de prêts, des critères de détermination de ce que constitue l'importance vitale, des partenariats, de la crise alimentaire et du financement de la planification en prévision des catastrophes, et donnera suite aux questions administratives.